Détermination

canton de vaud
Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Déposé le 23.09.14
Scanné le

14-INT-234

Le Grand Conseil soutient le Conseil dEtat dans ses efforts pour faire respecter les objectifs du concordat HarmoS, notamment pour le maintien de l'apprentissage de deux langues en primaire dont une nationale

ETRANGERES

Catherine Labouchère

Le 23 septembre 2014

14_INT_234